



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>11447</b>	<b>De M. Maxime Minot ( Les Républicains - Oise )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Intérieur et outre-mer		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Intérieur et outre-mer
<b>Rubrique &gt;</b> police	<b>Tête d'analyse</b> >Manque de considération des forces de sécurité intérieure	<b>Analyse &gt;</b> Manque de considération des forces de sécurité intérieure.
Question publiée au JO le : <b>19/09/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Maxime Minot attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la colère des forces de sécurité intérieure. Les forces de l'ordre sont plus que jamais mobilisées ces derniers mois : manifestations contre la réforme des retraites, émeutes urbaines, sécurisation des lieux de vacances et préparation des jeux Olympiques et Paralympiques et actuellement sécurisation de la Coupe du monde de rugby. Ils sont la cible de nombreuses attaques et menaces toujours plus violentes. Pendant les émeutes, c'est plus de 250 policiers et gendarmes qui ont été blessés. Remontés contre l'incarcération pendant l'été d'un agent marseillais de la BAC - soupçonné, avec trois de ses collègues, de violences illégitimes en marge des émeutes -, les gardiens de la paix multiplient les arrêts maladies en signe de protestation. Soutenus en juillet 2023 par le directeur général de la police nationale, Frédéric Veaux, et par le préfet de police de Paris, Laurent Nunez, ils demandent à l'État de mieux les considérer et davantage les accompagner. Il souhaite donc connaître ce que compte faire le Gouvernement pour lutter contre le manque de prise en considération ressenti par les forces de l'ordre.